



© JEAN PIERRE DURIF

Paysage de bocage



© CDRP 58

Eglise Saint André

PATRIMOINE

ÉCLUSE DOUBLE DE MONT-ET-MARRÉ

L'écluse double construite en contrebas de Marré porte les n°9 et 10 du versant Loire. Elle consiste en un double sas permettant aux bateaux de franchir un dénivelé important. La belle maison éclusière servait autrefois de logement à l'éclusier et à sa famille. Annexés à ces maisons éclusières, on trouvait aussi une écurie pour accueillir les chevaux pendant la nuit, ainsi qu'un poulailler, un fournil, un jardin et un verger. Il y avait beaucoup de troc entre mariniers et éclusiers.



© O. Mazet

Écluse double de Mont-et-Marré

ENVIRONNEMENT

LE BOCAGE

Les paysages alentours sont marqués par la tradition bocagère, c'est-à-dire par le fait de séparer les parcelles de taille, de forme et de fonction différentes (champs cultivés ou prés de pâturage) au moyen de haies dites « pléchées ». Cette technique de la « pléchie » consiste à tresser les végétaux vivants et à les entrelacer autour de pieux pour en faire une haie. Cela présente un double avantage : celui d'empêcher le passage des gros animaux (empêcher le bétail de sortir du pré et au

gibier d'entrer dans les cultures) mais de permettre le passage des petits animaux (comme les lapins ou les hérissons), tout en étant un véritable nid de biodiversité. Depuis le XIX^e siècle, on élève quasi-exclusivement des charolais dans le Bazois. Le paysage de bocage se caractérise aussi par un habitat dispersé, sous forme de petits hameaux (ou « écarts ») isolés, à l'origine desquels se trouve bien souvent une ferme.

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux). Cotation : 1 - Facile ; 2 - Assez facile ; 3 - Peu difficile ; 4 - Assez difficile ; 5 - Difficile.



Mont-et-Marré au fil de l'eau

Mont-et-Marré



4 h 20
16,7 km

Entre canal et bocage, laissez-vous charmer par la diversité des paysages du Bazois.

SITUATION

A 9 km au sud-ouest d'Aunay-en-Bazois par D945 et D 259
A 4 km à l'est de Montapas par D 259, D135 et D 259

PARKING

Église de Mont-et-Marré



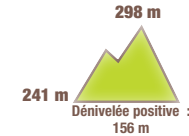
À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Église Saint-André (XIX^e siècle)
- Canal du Nivernais (XVIII^e, XIX^e siècles), ouvrages d'art et maisons éclusières
- Château de Mont (XVIII^e siècle, remanié au XIX^e siècle) privé, manoir de Coudray
- Lavoirs de Mont-et-Marré
- Triple écluse de Chavance
- Château de Chavance (XIX^e siècle), privé
- Grosses fermes avec granges à porteur
- Panoramas et paysages de bocage



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Manoir du Chagnot (XVIII^e siècle)
- Châtillon-en-Bazois port, château de Châtillon et tour du château (XI^e siècle) privé, jardin classé «Jardin remarquable».
- Pont canal et maison éclusière de Mingot (XIX^e)
- Bazolles : église Saint-Symphorien (XII^e) inscrite aux Monuments Historiques
- Étangs de Baye et de Vaux
- Les vouîtes de la Collancelle



BALISAGE

rouge



• Office de tourisme : 03 73 21 03 00, d'autres circuits à télécharger sur : www.rivesdumorvan.fr.



Comité

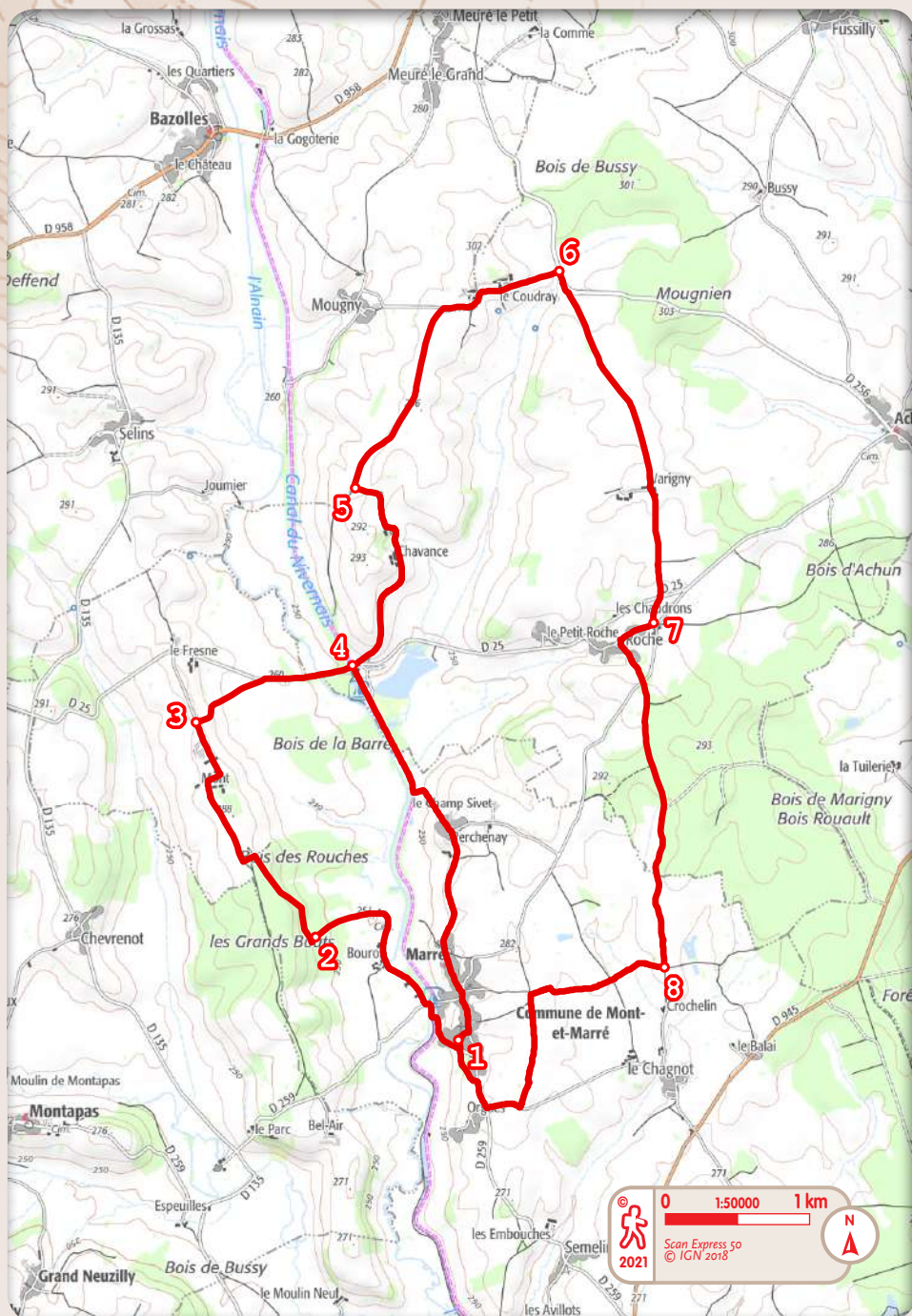
• Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Nièvre : 03 86 61 87 75, nievre@ffrandonnee.fr, <https://nievre.ffrandonnee.fr>.



© CDRP 58

Lavoir des Etournelles

RFN21 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2021. CDRP 58



- 1 Prendre le chemin derrière l'église, sur la gauche rejoindre la D 259 puis tourner à droite et descendre jusqu'au canal. Passer le pont du canal, puis le pont au-dessus de l'Alnain, tourner à droite dans le hameau de Bouron. Passer devant le cimetière. Suivre le chemin à gauche au bout de la route. Monter dans le bois.
- 2 Au niveau d'une petite clairière, le chemin tourne à droite. En arrivant vers la lisière du bois, la suivre vers la gauche et déboucher sur un chemin entre deux champs, le prendre sur la droite [👁 > point de vue côté ouest]. Passer devant le château de Mont, puis une grande ferme.
- 3 Prendre un chemin étroit sur la droite. Continuer sur la route qui descend vers le canal et les trois écluses de Chavance. Traverser le pont.
- 4 Prendre la petite route à gauche de la croix. Passer devant le château de Chavance.
Petite variante (boucle de 8 km à l'ouest, boucle de 14,7 km à l'est)
 - 4 A l'écluse de Chavance, emprunter à droite la voie verte qui longe le canal sur 1 km.
 Prendre à gauche la route qui mène au hameau de Perchenay, le traverser et continuer la route plein sud jusqu'à Marré [👁 > lavoir]. Juste avant la sortie du bourg rejoindre l'église à droite. 1
- 5 La route se transforme en chemin, qui vire à gauche au niveau d'une maison en ruines. Descendre ce chemin. À 200 m, prendre celui de droite, en face d'une croix en bois. Passer la barrière grillagée, ne pas oublier de la refermer. Suivre ce chemin bordé d'arbres ou de haies jusqu'à la route. Tourner à droite. Traverser le hameau du Coudray.
- 6 Tourner à droite au carrefour suivant, puis s'engager dans le chemin de Varigny tout de suite à droite. Au hameau de Varigny, continuer sur la petite route face au chemin.
- 7 Au carrefour, tourner à droite, puis à gauche au hameau de Roche. Remonter dans Roche. Sur la place prendre le chemin au fond à droite. Couper la route. Prendre le chemin du Chagnot, en face, sur 2 km.
- 8 Tourner à droite dans le chemin. Après 400 m, tourner à gauche. Continuer jusqu'à la route. Tourner à droite au hameau d'Orgues, suivre la D 259 sur 200 m et emprunter à gauche le chemin de terre. Près des habitations à gauche [👁 > le lavoir des Étournelles]. Au carrefour, traverser la route (⚠ > Prudence) et rejoindre l'église de Mont-et-Marré.